

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Guide à l'attention des directeurs d'école et de leurs équipes

Enseignement à distance 1^{er} degré

12.03.2020

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, si les élèves ne doivent pas se rendre à l'école, un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales.

→ Il permet aux élèves de maintenir **un contact régulier avec leur professeur et leurs camarades, d'entretenir les connaissances déjà acquises, d'acquérir de nouveaux savoirs.**

Deux situations sont à envisager : 1) des élèves sont éloignés de l'école et confinés à domicile ; l'établissement doit prendre en charge la continuité de leur scolarité, 2) une école est fermée ; les élèves sont confinés à domicile.

→ Ainsi, pour les équipes pédagogiques animées par le directeur d'école, il s'agit de **se préparer et d'anticiper les questions de mise en œuvre de la continuité des enseignements, questions techniques et pédagogiques.**

→ **En cas de fermeture de l'école, un service de continuité pédagogique est assuré par l'école.**

→ **Il peut s'appuyer sur une plateforme pédagogique gratuite et un outil de classe virtuelle du CNED, de la grande section de maternelle au CM2, qui seront accessibles uniquement dans ce cas. Un kit, comprenant des notices, des démonstrations et des tutoriels, sera communiqué aux professeurs concernés.**

Ce guide a pour objet de proposer des pistes de réflexion et d'actions afin de faciliter la mise en œuvre **d'un lien pédagogique entre enseignants et élèves, rassurant et personnalisé, dans la continuité des apprentissages engagés.**

→ **L'IEN de circonscription et son équipe de personnes ressources sont vos interlocuteurs pour vous conseiller dans les mises en œuvre pédagogiques.**

→ **L'enseignant référent aux usages du numérique indiqué par la circonscription est la personne ressource pour vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions adaptées sur le plan technique.**

→ **La liste des contacts est disponible en annexe.**

Rendre possible l'accès aux apprentissages, aux activités de la classe, maintenir le lien pédagogique, c'est :

■ **Mettre à disposition des ressources pédagogiques et des documents de travail pour les élèves**

■ **Être en mesure d'échanger, d'interagir avec les élèves, d'être en relation avec les familles, de travailler à distance**

L'équipe de l'école, accompagnée par sa circonscription, définit les solutions **de communication et de partage de ressources pédagogiques (voir en annexe)**.

Les échanges et le partage peuvent se faire par :

● **Messagerie électronique** : boîtes aux lettres professionnelles ou de l'école, boîte de messagerie familiale pour les parents et élèves (s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur capacité de réception est indispensable, comme la mise à jour des contacts dans l'application ONDE), ... ou dans le cas d'envoi de document important le service académique FileSender (service national Renater).

● **Messagerie instantanée** : notamment entre enseignants et directeurs, la messagerie instantanée sécurisée **TCHAP** peut permettre de conserver le principe du fonctionnement collectif et des contacts professionnels rapides. **En savoir plus**

● **Plateforme** : du CNED dans le cas de fermeture de l'école, voire une autre déjà utilisée dans l'école et conforme aux exigences de sécurité et de protection des données, pour mettre à disposition des documents complémentaires à ceux du CNED, transmettre les documents de la classe, ...

● **ENT ou blog** : pour les écoles qui utilisent déjà ces modes de communication (voir procédure pour ouvrir un blog d'école sur la plate-forme académique Acablog. **Procédure**).

● **Espace collaboratif** : les équipes enseignantes peuvent disposer d'un espace collaboratif (**Tribu**) pour échanger et collaborer entre elles. L'etherpad peut être utilisé comme document collaboratif simple avec les élèves.

● **Classe virtuelle** : **Ma Cl@sse Virtuelle** offre un espace d'échange synchrone à distance et en temps réel entre enseignants.

● **Pour les élèves n'ayant pas d'accès à d'internet** : l'identification d'élèves n'ayant pas accès à Internet implique de proposer une mode d'échange adapté (en fonction du contexte local de la circonscription : collectivité, partenaires comme les associations de parents d'élèves,...)

Pour le suivi des traces des apprentissages des élèves : en fonction de la solution technique possible et adoptée, les parents, les élèves collaborent via Etherpad, envoient par messagerie, répondent lors d'une communication orale... Les parents d'élèves sont aidés si nécessaire.

La communication par téléphone constitue aussi un moyen efficace et simple de suivi.

■ **Informers les parents d'élèves des procédures choisies**

L'équipe de l'école communique sur les modalités choisies pour la continuité pédagogique, fournit les adresses de connexion de plateforme, de messageries etc. et explique l'importance de la mise à jour des coordonnées des familles (téléphone, courriel si possible).

— Aider parents et élèves à gérer le temps et à planifier les activités quotidiennes

- **L'équipe d'enseignants fournit des préconisations** aux parents sur l'organisation de la journée, de la semaine, les emplois du temps à respecter (adaptations en fonction des cycles), définit les moments de contact ou d'activités collectives : quand envoyer ou déposer sur la plateforme, comment rythmer la séquence en mettant les documents à disposition au fur et à mesure, quand rendre le travail, ...
- **Les enseignants et les familles sont particulièrement attentifs au respect du temps d'utilisation des écrans.**

— Choisir des activités adaptées à la situation exceptionnelle tout en conservant un lien pédagogique fort et en suivant les progrès

- **La nature des activités** : les enseignants veillent à privilégier, en fonction de la situation, des séances d'entraînement pour les plus jeunes élèves.
- **La poursuite de l'évaluation et du suivi des progrès des élèves** : l'organisation d'un enseignement à distance suppose également de maintenir le suivi du travail des élèves. Différentes formes d'évaluation de type formatif peuvent être mises en œuvre (par exemple transmission différée des corrections, photographies/scans des exercices par les élèves, ...).

**Pour les équipes pédagogiques,
l'enseignement à distance c'est :**

— Être accompagné et soutenu pour les usages numériques et les ressources pédagogiques

- **Une personne ressource (téléphonique et courrier électronique)** est identifiée pour chaque territoire afin d'assurer le soutien technique rapide aux directeurs. [Accéder à l'annuaire.](#)
- Les équipes académiques, des départements et de circonscription sont **mobilisées pour mettre à disposition des tutoriels techniques** pour enseignants et parents et enfants.
- Elles sont également mobilisées pour soutenir **l'offre pédagogique** par mise à disposition de ressources, mutualisées.

Des fiches repères sont également à disposition pour rappeler les ressources numériques existantes (voir en annexe et [site de la mission numérique](#)).

— Avoir à sa disposition par anticipation les coordonnées de toutes les personnes contacts et ressources mobilisables. Les informer régulièrement de l'état de la situation.

- **Vérifier dès à présent l'actualisation et la diffusion des listes** de numéros de téléphone, de portables et d'adresses de courriel du personnel de l'école. L'enseignement à distance peut être mis en œuvre dans un délai très court et **la conservation du lien entre professionnels est essentielle.**
- **Identifier les acteurs mobilisables et les relais autour l'école** : personnel EN, personnel municipal, association de parents d'élèves, associations de quartier, les informer et mettre à jour les contacts.
- **Transmettre les documents d'information institutionnels** aux adjoints si nécessaire (canaux habituels et compte twitter de l'académie).

ANNEXES

PROCÉDURE POUR LES ENSEIGNANTS

Comment proposer la continuité des apprentissages aux élèves ?



POSSIBILITÉ 1



Vous avez une messagerie académique. Elle vous permettra de communiquer par mail avec les familles pour transmettre un plan de travail et des documents à la fréquence de votre choix.

POSSIBILITÉ 2

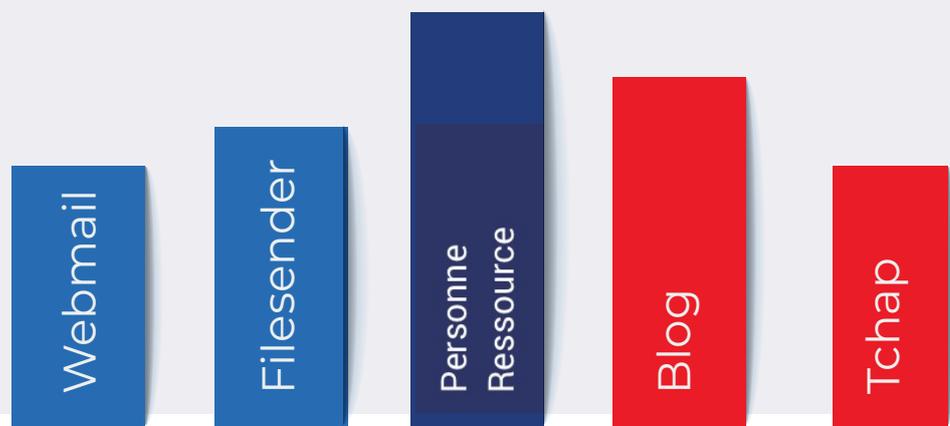
Vous avez déjà un blog ou un ENT, utilisez-le pour garder le lien avec les familles et leur transmettre un plan de travail et des documents à la fréquence de votre choix.



POSSIBILITÉ 3



Vous souhaitez aller plus loin dans la communication avec vos élèves, il vous faut créer un espace collaboratif. Contactez la personne ressource de votre secteur pour la mise en oeuvre.





LA PLATEFORME « MA CLASSE À LA MAISON » UN SERVICE CNED ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Sont à disposition : Des cahiers de bord, des recueils, des livres numériques et des activités interactives dans tous les domaines de la GS au CM2.



GSM

CP

CE1

CE2

CM1

CM2



Chaque enseignant pourra prendre appui sur les **ressources mises à disposition** sur cette plateforme afin de créer et de communiquer un plan de travail qui guidera l'élève dans ses apprentissages.

Un outil "**classes virtuelles**" est également intégré pour communiquer.



Ces contenus sont **100% gratuits** et conformes aux programmes de l'Education Nationale.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN LIGNE



ARTICULATION DES PROCESSUS DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

PAS DE CAS SIGNALÉ

ANTICIPER SE PRÉPARER



IEN

INFORMER

- Réunir les directeurs pour fixer les modalités de communication et de continuité pédagogique
- Informer les services de la commune

COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DES PERSONNES RESSOURCES AUX DIRECTEURS

- IEN
- CPC / Référent numérique (aide technique aux écoles)
- Sites de référence : académie, circonscription, compte twitter de l'académie
- Rédiger une proposition de message type d'information aux parents indiquant les modalités locales de la continuité pédagogique

DIRECTEUR

S'ASSURER QUE TOUS LES ÉLÈVES PEUVENT AVOIR ACCÈS AUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Vérifier la mise à jour des coordonnées des élèves dans ONDE (téléphone, courriel)
 - Demander aux adjoints d'avoir avec eux leur liste d'élèves avec leurs coordonnées
 - S'assurer que chaque famille dispose d'une adresse électronique
 - Avoir sa clé OTP avec soi
 - Inventorier avec son équipe l'ensemble des moyens de communication pouvant être mobilisés
- ### ÊTRE EN MESURE DE COMMUNIQUER AVEC LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
- Créer des comptes de messagerie TCHAP pour les membres de l'équipe
 - Vérifier la capacité de réception des boîtes de courrier électronique
 - Indiquer la procédure d'utilisation du service FileSender sur le portail académique

DIRECTEUR

PRÉVOIR SA COMMUNICATION

- Adapter le message type d'information aux parents indiquant les modalités locales de la continuité pédagogique
 - Réunir son équipe pour fixer les modalités de communication, de conduite à tenir et de continuité pédagogique
- ### PRÉVOIR LA CONDUITE À TENIR DANS L'ÉCOLE EN CAS D'ANNONCE
- Définir et répartir les responsabilités
 - L'organisation pour s'assurer du maintien d'un climat rassurant dans l'école

ENSEIGNANT

PRÉVOIR SES ENSEIGNEMENTS

- Prévoir des séquences d'activités susceptibles d'être rapidement diffusées

PRÉVOIR SA COMMUNICATION

- Conserver avec soi, la liste des élèves et leurs coordonnées (téléphone, courriel)
- Constituer sa liste de diffusion sur un client de messagerie

RÉFÉRENT
NUMÉRIQUE

AIDER LES ENSEIGNANTS DANS LES MANIPULATIONS INFORMATIQUES (TUTORIELS TECHNIQUES, SITES ACADÉMIQUES)

- Aider les enseignants qui rencontrent des difficultés techniques
- Diffuser les fiches repères des ressources numériques existantes

CONSEILLER
PÉDAGOGIQUE

AIDER LES ENSEIGNANTS À DISPOSER DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES TRANSMISSIBLES AUX FAMILLES

- Soutenir l'offre pédagogique par la collecte de ressources mutualisées
- Diffuser le catalogue des ressources pédagogiques collectées

PRÉVOIR



ARTICULATION DES PROCESSUS DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

CAS SIGNALÉ

●●●●●●●●●●
S'ORGANISER
RASSURER



DIRECTEUR

COMMUNIQUER

- Avec l'inspection pour donner toutes les informations nécessaires
- Avec la famille

RASSURER LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

- Maintenir un climat scolaire serein

●●●●●●●●●●
METTRE EN
ŒUVRE LA
CONTINUITÉ
PÉDAGOGIQUE



DIRECTEUR

INFORMER

- Expliquer aux représentants de parents et aux parents les conditions dans lesquelles la continuité pédagogique est assurée (message type rédigé)

ENSEIGNANT

UTILISER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LES ÉLÈVES

- Sélectionner des activités adaptées à la situation exceptionnelle et réalisables en contexte familial (de type exercices de réinvestissement)
- Permettre la mise à disposition de séances pédagogiques en ligne du CNED

ORGANISER LES ÉCHANGES AVEC LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

- Transmettre les documents pédagogiques par la solution électronique choisie
- Transmettre des consignes aux parents pour la régulation de l'activité quotidienne (emploi du temps et limitation du temps d'écran notamment pour les plus jeunes, suivi des progrès)
- Informer les familles de la planification des envois et le cas échéant du planning d'ouverture de la classe virtuelle (en fonction des besoins des élèves et des choix des professeurs)

METTRE EN ŒUVRE

- Activer plusieurs modes complémentaires d'apprentissage à distance : messagerie, envoi de fichiers via FileSender ou dépôt sur plateforme, blog, espace collaboratif, ENT ou classe virtuelle pour maintenir un lien pédagogique rassurant avec ses élèves
- Travailler à distance

RÉFÉRENT
NUMÉRIQUE

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS POUR LES CLASSES VIRTUELLES

- Organiser son action pour aider les personnels de l'école

CONSEILLER
PÉDAGOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS

- Ressources CNED
- Ressources mutualisées

ÉCOLE FERMÉE